

NATIONS UNIES  
CONSEIL  
DE SECURITE



Distr.  
GENERALE  
S/10051  
22 décembre 1970  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

LETTRE DATEE DU 21 DECEMBRE 1970, ADRESSEE AU PRESIDENT  
DU CONSEIL DE SECURITE PAR LE SECRETAIRE GENERAL

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint le texte de la résolution 2671 F (XXV), que l'Assemblée générale a adoptée le 8 décembre 1970 sur "La politique d'apartheid du Gouvernement de la République sud-africaine\*.

Dans cette résolution, au paragraphe 6, l'Assemblée générale "appelle de nouveau l'attention du Conseil de sécurité sur la situation grave qui règne en Afrique du Sud et dans l'ensemble de l'Afrique australe, et lui recommande de reprendre d'urgence l'examen, compte tenu des résolutions pertinentes de l'Assemblée générale, de mesures efficaces y compris celles que prévoit le Chapitre VII de la Charte".

Veuillez agréer, etc.

Le Secrétaire général,

(Signé) U THANT